

### **1. Modèle d'intégration et ethnicisation des rapports sociaux**

La démocratie française, essentiellement construite dans la scolarisation et les compromis entre les couches éclairées de la bourgeoisie et les luttes ouvrières, a été successivement ébranlée par la décolonisation, la construction européenne et la mondialisation économique. Les modifications des populations européennes (vieillesse, baisse de natalité) et la mondialisation des mouvements migratoires et économiques font dire à M. Tribalat que « l'immigration est un médicament à vie, comment le prendre dans les meilleures conditions » car en France, quatre générations d'arabo-musulmans et deux générations d'africains représentent, 6 à 7 millions de personnes, soit 10 à 12% de la population. Depuis plusieurs décennies, la France a prolongé la scolarisation face aux difficultés d'accès au travail des jeunes, leur faisant porter le chômage et la prise en charge financière et humaine par leurs familles. Les arbitrages sur l'emploi, entre générations, catégories sociales et sexes, se font, en France, aux dépens des jeunes de milieux populaires au bénéfice des femmes, plus dociles face aux employeurs.

Le supposé « modèle républicain d'intégration » ne doit pas faire oublier le rejet subi par les successions de migrants d'abord internes (bretons, savoyards, auvergnats) puis européens (italiens chassés de France à l'époque de Mussolini, polonais interdits dans les églises) malgré les « outils » d'intégration qu'étaient l'école, le travail et l'armée où le minoritaire discriminé se devait d'être exemplaire. Mais ces outils sont actuellement en crise et le modèle d'intégration est dépassé par l'ethnicisation des rapports sociaux. Alors que la République se doit d'être garante de règles protégeant et construisant les intérêts collectifs, dans les faits et ses institutions, elle protège les intérêts de ceux qui produisent la loi, légitimés par le système démocratique. Actuellement, des groupes et corps intermédiaires veulent participer aux décisions publiques qu'ils subissent alors que leurs voix ne sont pas (re) présentées.

La philosophie des « lumières » prônant une société progressant des communautés ethniques vers la nation, la nécessité des émigrés à devenir des autochtones a dépassé les modèles d'intégration français. Aujourd'hui, la nationalité est supposée sur des critères culturels stigmatisants où les jeunes d'origine étrangère sont plus des descendants de migrants post-coloniaux que des enfants d'étrangers. Sur-médiatisés, définis par périphrases, leurs caractères visibles (couleur de peau, faciès, nom, langage) signent et singent leur étrangeté.

Les émeutes de 2005 ont fait converger les questions immigrées, raciales et religieuses dans un processus où la promesse d'intégration n'a pas été tenue. Le courant xénophobe et son expression politique publique, la sensibilité croissante aux questions urbaines, fondent la représentation de populations étrangères comme « groupes à risques ». Largement annoncées par les spécialistes et rapports publics (cour des comptes 2004 : la situation de crises des banlieues n'est pas le produit de l'immigration mais résulte de la manière dont l'immigration a été traitée au cours des récentes décennies), elles ont concentré une situation globale, la racialisation des inégalités économiques et des territoires par les groupes dominants dissimulant les injustices sociales, et un moment politique spécifique de N.Sarkozy imposant une politique sécuritaire dans une surenchère avec les partis d'extrême droite et De Villepin. Celle-ci a justifié pour la police des comportements provocateurs et violents, parallèle à une crise des représentations politiques et l'abandon des quartiers par les politiques de gauches nationales et locales alors l'histoire commune de la fracture coloniale s'actualise dans ces affrontements récents. La ségrégation spatiale légitime les représentations politiques de la réalité, remplace la notion de classe par celle d'ethnies et les hiérarchisations et ségrégations cumulatives créent des inégalités socio-économiques dans des rapports de dominations, des dissonances sociales entre local et global, d'une incapacité à penser les conflits sociaux dans ce déplacement des luttes de classes à luttes ethniques. Le Monde Diplomatique a parlé d'apartheid français d'un prolétariat de l'extérieur, de minorités invisibles où la nationalité effective importe moins que l'altérité perçue. Sayad (1980) écrit que « la différence s'opère par soustraction, leur chiffre supérieur étant celui de la culture dominante qui fait la norme ».

Mais « le concept de citoyenneté française encourage la vie associative des minorités pour les émanciper par rapport à leur culture d'origine mais n'est pas admise comme une force, mais toujours vue comme obstacle aux droits de l'homme » (Donzelot).

### **2. Ethnicité, ethnicisation, discriminations**

La question des catégories étudiées (dont les ethniques) en sciences sociales pose celle du rôle de la science, de ce qu'elle dit ou tait, contribuant à légitimer la représentation que la société a d'elle-même.

Nous sommes dans des couples multiples, complémentaires, paradoxaux : race/ethnie, discrimination / ségrégation, majorité/minorité, Nord/Sud, intérieur/extérieur, dehors/dedans, nous/eux, cultures nationales/d'origines, droit du sol / du sang, mixité sociale/ethnique

Depuis la 2<sup>ème</sup> guerre, le racisme, à partir de distinctions réputées naturelles, biologiquement constituées radicalisées et réifiées, donc inégalitaire a été remplacé par un racisme culturel différentieliste, avec un écrasement parallèle des cultures dans la mondialisation. Pour C. Guillaumin, « si la race n'existe pas, le racisme tue » pour Balibar, « comment penser le racisme après les races ». Il n'y pas de race mais le racisme, pas d'ethnie mais l'ethnicisation des personnes ou groupes ; l'assignation à identité justifie la discrimination sociale. En effet, si une communauté partage une culture, son assujettissement dans un rapport de pouvoir la rend minoritaire. La naturalisation dans un registre culturel d'une catégorie sociale par des pratiques discriminatoires et crée la minorité.

Derrière le rejet consensuel du terme en France, dans la société et l'Etat, le référentiel racial banalisé assigne à une altérité radicale des groupes par des phénotypes et/ou une histoire. Par ce processus, notre culture, nous et nos enfants sommes supérieurs, les autres souffrent d'un déficit culturel ; ethnicisant l'autre, on justifie sa position dominante. Les supposées

différences culturelles enferment sans prendre en compte les processus migratoires, les stratégies et rencontres individuelles. L'exigence de reconnaissance des différences a permis d'effacer la question des inégalités sociales et économiques, oubliant que les luttes ouvrières étaient d'abord une demande de reconnaissance. Celle-ci est souvent un préalable à la redistribution.

**Ethnie** est définie comme un « groupe se reconnaissant une origine ou un ancêtre commun, avec des particularités qui les distinguent d'autres groupes » : créant ainsi un contre sens, un faux semblant concernant les autres groupes, nommer ce qu'on ne sait décrire qui met à mal le sens commun.

**L'ethnicité** est une organisation sociale de la différence avec ses contentieux politiques, culturels et économiques dans un processus dramatisé dans les sociétés modernes. Dans celles-ci, l'individualisme de masse impose à chacun de composer son identité personnelle et collective, renforçant le besoin d'appartenance face à la désaffiliation. Cette crise des liens sociaux, des mythes communs amènent un sentiment d'insécurité face à l'inconnu et aux proches étrange(r) et construisent des représentations d'une guerre culturelle et sociale.

L'ethnicité crée des représentations d'autres substantifiés, des catégorisations par représentations culturelles réciproques de sujets imaginaires à partir de traits culturels (langue, histoire, croyances, religions). Le lointain exotique y est décrit dans une altérité radicale, comme une espèce menacée à préserver dans son « origine » supposée mais quand ces cultures viennent se rencontrent « ici et maintenant », elle menace notre propre « civilisation et identité française.

**L'Ethnicisation** enferme dans des identités dévalorisantes et inférieures, justifiant le statut social réservé dans un ordre social asymétrique et mènent à l'intériorisation des mécanismes de persécutions. On peut alors passer de l'ethnicité subie à l'ethnicité revendiquée, de la color blind ou color conscious avec une montée mondiale de la conscience ethnique.

G. Noiriel, parle de l'ignorance et l'invisibilisation des origines des étrangers en France et de la reconnaissance paradoxale consensuelle de la discrimination parallèle à une assignation à identité raciale. Le refus de la « race » permet de rejeter les revendications ethnico raciales (et religieuses) alors que l'immigration actuelle revendique une intégration respectant les traditions culturelles sans assimilation.

Pour E. Fassin, **la discrimination** est passée en France du déni (pas de conflits - je sais mais quand même, son existence n'était ni représentée ni nommée expliquant que les personnes concernées subissaient des différences de traitement pour d'autres motifs – traits culturels, problèmes de comportements, donc responsables) à *la dénégation* dans une situation d'affrontements des dissonances sociales qui amènent des conflits internes aux personnes et entre les groupes.

Les discriminations sont surexposées, toutes confondues (sexe, âge, couleurs, religions...) et écartées par euphémisation alors que leur fonctionnement est systémique.

**La lutte contre discriminations**, nommée depuis 1998, officielle par des institutions (GELD puis HALDE, CODAC puis COPEC) est devenue priorité nationale passée à l'égalité des chances (avec la disparition du FASILD). L'ambiguïté réside entre l'affirmation d'une intégration par le principe d'égalité et la reconnaissance simultanée d'une discrimination contre laquelle lutte. Mais son approche occulte les processus de dominations et moralisations tandis que les débats nationaux (voile, banlieue..) sont saturés de représentations racialisées- racistes, supposés réactifs aux replis communautaristes et au racisme anti-blanc (bleu, blanc, blond).

**Les mécanismes et rationalités discriminatoires** produisent et en même temps rendent impensable le racisme qu'elles produisent quand elles prônent la diversité. Ils rendent ainsi la discrimination résiduelle, marginale et sa dénonciation contre productive et ainsi « les convictions éthiques risquent le piège de la générosité de stigmates» (B. Lahire 1991), la construction du problème social fige dans un statut dévalorisé.

Ainsi, dans les enquêtes DRESS et CN droits de l'homme, dans les questions sur les préjugés en raison des apparences physiques (moquerie, mise à l'écart, refus de droit), la couleur est citée en 10ème position.

### **3. L'appartenance à un groupe disqualifié amène des risques multiples : repli communautariste, victimisation, agression contre les institutions, rejet des autres groupes dont le groupe dominant.**

**Les micro inégalités répétitives, inattaquables en droit, font l'ordinaire du fonctionnement des institutions où les discriminations se renforcent de façon systémique. Elles s'appuient sur les explications de « bon sens et bons sentiments » sur les positions inférieures des groupes minoritaires, étrangers, immigrés, voyageurs... faisant porter sur eux la responsabilité de leurs comportements et des stéréotypes qu'ils subissent, accusés de voir du racisme derrière chaque refus « légitime ».**

**Plusieurs espaces symboliques et interdépendants** sont emblématiques de ces processus :

- Les institutions chargées de recueillir les plaintes pour discriminations (police, justice, préfecture) sont celles où les pratiques et le fonctionnement sont discriminants pour les personnes concernées. Même si les institutions publiques le condamnent (récemment) elles n'analysent les implicites de leur fonctionnement et les valeurs qu'elles portent (place des enfants, des femmes..);

- Les médias, dont le poids croît sur les politiques et l'opinion publique, présentent un discours universaliste et unanime sur la diversité, argument économique mondial (sports, musique, pubs) mais stigmatisent des groupes, associant délinquance des jeunes des quartiers et terrorisme international.

Le monde professionnel accepte une ethnicisation des tâches les moins gratifiantes, les responsables issus de minorités sont mis en cause, doutent de leurs compétences, tandis que les collectifs de travail véhiculent les blagues racistes, accusant les intéressés de « manquer d'humour ». Les syndicats n'interrogent pas ces comportements, de crainte de perdre une part de leur électorat.

- L'école qualifie culturellement ceux qui intègrent ses valeurs et disqualifient les autres valeurs et personnes. Les premiers captent les ressources culturelles permettant d'assurer leur domination dans la compétition économique et l'école enferme les minoritaires dans les frontières de leurs origines en leur imposant sa domination culturelle comme l'exprime Batik « Les groupes sont français-français, filles européennes entre elles, garçons européens, la mixité est rare. Les couleurs avec les

couleurs, les formes avec les formes, comme les jouets des mômes, on ne rentre pas un triangle dans un rond comme on ne rentre pas un asiatique ou un musulman dans un groupe d'européens. Parfois on arrive à se mélanger, mais on finit par se retrouver avec les mêmes que soi, c'est comme si on était tous en guerre » tout est dit par ce jeune des injonctions officielles non abouties. F. Lorcerie interroge sur les groupes de paroles de parents tous immigrés, les enfants immigrés en classe relais, les apprentissages des langues d'origine hors de l'école. Les ZEP sont devenues les dernières terres de la mission civilisatrice de l'école, confrontant les impensés historiques et de les habitants issus d'anciennes colonies. Le ciblage sexuel et ethnique (garçons maghrébins ou africains) crée l'attente des échecs prophétisés. L'altérité, renforcée de la féminisation enseignante, classe entre « eux et nous ». Les jeunes ont le sentiment d'être accusés injustement, de subir une « intolérance » plus grande à leurs débordements, d'être contraints de se « tenir » sinon ils renforceront l'image négative du groupe. Les conseils de classe, les livrets scolaires, les signalements construisent des « casiers scolaires » (D. Thin) où les catégories ethniques sont l'explication.

- L'exclusion professionnelle montre une situation où les questions raciales et religieuses sont centrales, (noms, couleurs, adresses, barbes et foulards étant les critères ultimes) « Trouver du travail en France, c'est comme chercher Ben Laden » l'humour seul permet de rattraper, jongler avec l'actualité et la revanche.

- La psycho pathologisation des migrants, qui ont certes en commun des histoires traumatiques, des ruptures familiales, une insécurité sociale et économique est qualifiée dans l'ethnopsychiatrie dans une culture close et figée.

- De même, si la justice n'est pas discriminatoire 2/3 des détenus en maison d'arrêt sont des migrants. Avec 6% d'étrangers en France, ils représentent 30% des incarcérés, par défaut de garanties de représentation, faute d'avocat et souvent d'emploi protecteur de l'incarcération face aux juges. L'imaginaire du délinquant, du non-intégrable, de l'intégriste, justifie la double peine juridique, considérant qu'on ne peut garder sur le sol national un (fils d') étranger n'acceptant pas la place assignée par l'orientation scolaire et le marché du travail. Les discours de lutte contre l'immigration clandestine (et les passeurs), pour éviter des désordres sociaux d'éléments extérieurs, sont du même type.

Dans la police, Le traitement différentiel des personnes interpellées est laissé à la discrétion de professionnels pour lesquelles les discriminations s'inscrivent dans la socialisation professionnelle, renforcée par les discours des politiques. Les agents exigent une plus grande déférence à leur égard de ces publics, sous risque de l'accusation d'outrage, alors que les exigences de rendement les incitent à faire du chiffre avec les infractions sur le droit des étrangers. Dans les territoires des quartiers stigmatisés, le profil pénal de certains jeunes légitime des interventions ouvertement racistes.

Les questions sexuelles sont au cours des thèmes médiatisés (tournantes, voile, mariages forcés, polygamie, prostituées étrangères), où dans l'optique de libérer des femmes, un certain féminisme les pense en termes de races et religions, mais jamais comme des personnes aptes à des choix et stratégies.

#### **4. Comment lutter contre ces processus**

Pour lutter contre ces processus, l'éthique doit constituer un corpus de références communes. La construction d'un nouveau contrat social doit séparer les problèmes économiques, les difficultés individuelles, les malentendus culturels, les conflits de valeurs et obliger les partis politiques, de droite comme de gauche à sortir des discours sécuritaires partagés.

Il faut penser l'articulation des discriminations entre elles parallèlement aux inégalités socio économiques et faire de la manière dont la société problématise la question la matière de la problématisation. Le sans nom des statuts intermédiaires, l'innommable des imaginaires confrontés au chaos d'un monde en transformation accélérée, avec une population occidentale vieillissante, peu apte aux changements radicalise les conflits entre possédants et exécutants, sans pensée opératoire construite.

De fait, la co - présence sur un même territoire public de plusieurs cultures en interdépendances multiples créent des liens sociaux qui s'expérimentent, modifient les sentiments et identités d'appartenance pour construire le cadre de vie commun, des solidarités dans des communautés de destins. Le développement social communautaire comme démarche pragmatique de résolutions de problèmes travaille de façon systémique sur les personnes, les groupes, les institutions, les milieux, les temps sociaux, les modes de vie, les formes de travail mais les résultats sont difficilement quantifiables

Les communautés minoritaires peuvent mieux s'exprimer dans un registre universel, les ouvrant aux autres minorités et à ceux qui, même appartenant au groupe majoritaire, refusent de se reconnaître dans cet ordre racialisé. Les exclusions des victimes leur permettent d'être sensibles à celles d'autres semblables, comme les mouvements homosexuels ont pris la défense des Usagers de drogues ou des publics sans papiers et sans soin.

Ainsi, le CRAN, relève d'une politique minoritaire et non identitaire, sur l'expérience commune de la discrimination incluant ceux qui les soutiennent. De même que pour les femmes, Joan Wallach parle du paradoxe « d'affirmer et de refuser à la fois la différence », de parler en tant que pour refuser d'être traité comme.

Ainsi, les approches artistiques et culturelles créent des communautés et confrontations d'imaginaires par une pédagogie de l'évènement partagé et décomplexé les groupes minoritaires

On doit aider les publics concernés à lutter comme catégorie pour cesser d'être désigné comme catégorie et leur garantir un réel accès aux droits communs.

Si des entreprises prônent des chartes de la diversité, des médias et grandes écoles accueillent des «jeunes de minorités » dans une « positive action », la même hygiène morale condamne ceux qui n'auraient pas les bonnes références culturelles. Nous ne savons offrir qu'un élitisme de IIIème République, où les groupes dominants incitent les publics minorisés au conformisme, à l'invisibilité, à la docilité. Cependant, si, comme aux Etats-Unis, la place de ces élites dans la vie publique (chefs d'entreprises, élus) parvient à modifier l'image que la société se fait d'elle-même, a reconnaître sa diversité et transformer son regard sur le monde social

Les formations (initiales, continues, sur sites, sur projets) des différents professionnels exerçant dans et sur les territoires et les publics doivent sortir des approches culturalistes ethnologisantes pour passer par une transdisciplinarité, une transversalité construisant l'inter et le transculturel en actes au quotidien sur les sites.

Des accords raisonnables, sur le modèle québécois, des médiations apaisantes doivent moduler ou modifier les règles sauf incompatibilité majeure des droits communs. On doit prendre en compte la compatibilité sociale et culturelle (âge, sexe, milieu) par des approches différenciées de la question de la confidentialité et les questions sensibles (éducation et garde des enfants, loisirs, rapports homme-femmes, partage des tâches ménagères, utilisation des ressources financières) dont Cohen - Emerique avait montré combien les jugements sociaux relevaient de l'effet miroir des professionnels, rarement clairs sur les mêmes aspects dans leur vie privée.

La confrontation des affects et du politique doit permettre de sortir des discours simplificateurs et travailler à une « moralisation » des médias dans leurs amalgames.

On doit sortir du cartésianisme simplificateur et reconnaître que les deux connaissances (objective et subjective) sont légitimes, que des perceptions du réel sont différentes (entre plusieurs personnes et pour une même personne selon ses temps et espaces de vie) et accepter d'intégrer le vécu des personnes concernées en termes de sentiment d'injustice, de baisse de l'estime de soi et de l'ambition sociale comme un élément valide de l'analyse du réel.

Il est essentiel de prendre de la distance par rapport aux institutions, autant leur discours que leur fonctionnement pour repérer les contradictions des premiers et les pratiques implicites de discriminations qu'elles maintiennent ou mettent en œuvre. Ces institutions souvent publiques, chargées de l'acquisition de codes sociaux, des comportements appropriés (savoir-faire pour entrer en relation, prendre la parole, s'exprimer en face à face ou au téléphone, codes de politesse, analyser un refus, maîtriser les catégories du temps et espace) doivent interroger leurs règles et mesurer les écarts avec la vie sociale actuelle.

**Travail de synthèse à partir des textes suivants :**

De la question sociale à la question raciale, D. et ER. Fassin, la découverte, Paris 2006

La révolte des banlieues, le monde diplomatique L. Shadid, D. Vidal et M. Warschaski

Etude 2008 FASILD, ACSE, M& RV ethnicisation du lien social et développement social local

Bastienier la vie des idées octobre 2008, pour une sociologie de l'ethnicité

Les travaux de F. Lorcerie sur l'école